

Québec, le 30 septembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 10 juin 2015 était déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 448 personnes demandant au gouvernement du Québec d'investir des sommes d'argent adéquates pour favoriser la réussite scolaire et le développement des jeunes du Québec.

La réussite et la persévérance scolaires des élèves québécois sont une priorité pour le gouvernement. Malgré le contexte de rigueur budgétaire, celui-ci maintient à 25 % la part des crédits réservés à l'éducation, à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ainsi, près de 8,73 G\$ seront investis en éducation préscolaire et en enseignement primaire et secondaire cette année.

Les commissions scolaires sont autonomes à l'égard des ressources qui leur sont allouées et peuvent faire des choix en fonction des réalités propres à leur territoire. C'est pourquoi le Ministère, dans le respect des attentes des commissions scolaires, a favorisé cette autonomie en regroupant des enveloppes budgétaires tout en préservant l'intégrité de celles dédiées à la réussite scolaire.

... 2

De plus, depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche alloue des sommes importantes aux élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, des déficiences, des troubles de comportement ou un handicap. Cet effort financier s'est accentué au cours des dix dernières années pour atteindre 2,28 G\$ en 2013-2014. Ce montant a été maintenu en 2015-2016. Ces investissements sont consacrés aux services directs aux élèves en vue de faciliter leur réussite.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



François Blais